

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 56 (1959)
Heft: 3

Rubrik: Le jardin de l'abeille

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la conscience des promoteurs de ces traitements, mais même si l'avis est toujours donné et s'il est donné le jour avant les traitements, il est de peu d'utilité étant donné qu'aucun apiculteur ne pourrait enfermer 30 000 abeilles dans leur ruche au printemps, en été ou en automne, pendant toute la durée des traitements, sans que de grands dommages soient causés par leur frénésie, y compris le risque de voir des préjudices causés à la reine.

Si le genre humain, ensuite des droits qu'ont toutes les choses vivantes à un libre partage de la liberté de vivre, n'est pas influencé à abandonner ces traitements poisons, son intérêt personnel pur devrait l'inciter à le faire, car la destruction des abeilles est un pas vers la famine.

Mlle Nolli Herminjard

Grand-Rue 27, La Tour de Peilz



LE JARDIN DE L'ABEILLE

Plantes mellifères et pollinifères

Perce-neige et nivéole

Ces deux noms de fleurs sont familiers à chaque apiculteur. Qui ne connaît pas ces charmantes messagères du printemps ? Ce sont des monocotylédones vivaces, toutes deux bulbeuses et fort voisines l'une de l'autre, classées par les botanistes dans la famille des Amaryllidacées.

La perce-neige ou Galanthus nivalis, la galanthe des neiges, fleurit très souvent, comme son nom l'indique, sous les dernières neiges. On l'appelle aussi « goutte de lait », ce surnom n'étant qu'une traduction déformée du mot grec « Galanthus ».

Galanthus nivalis peut atteindre 25 cm. de hauteur. Sa tige est munie, à la base, de deux (rarement trois) feuilles entières, glauques et tendres. Linéaires, subcarénées et obtuses, ces feuilles ont tout au plus un cm. de largeur. C'est d'une spathe arquée, aux bords légèrement teintés de jaune, que sort l'unique fleur qui, telle une petite cloche, pend au haut d'une hampe presque aussi longue que les feuilles qui l'entourent. Cette fleur, pour ainsi dire régulière, se compose de six pièces florales blanches, non soudées entre elles, en tube, ce qui la différencie de ses frères et sœurs : la jonquille et le narcisse. Six étamines à anthères prolongées au sommet par une petite pointe entourent le style, sans être rattachées à ce dernier, et surmontent un ovaire infer, en apparence sous la fleur. Si nous regardons cette corolle de plus près, nous constatons que les pièces externes, ovales, arrondies et concaves

comme de petites cuillères, que l'on peut appeler sépales, ont une couleur uniforme. Les pétales proprement dits, plus courts et cachés à l'intérieur, sont échancrés en forme de cœur et rayés de vert ou de jaune.

La nivéole du printemps, *Leucojum vernum*, tire également son nom du grec. Dans l'antiquité, on l'appelait « violette blanche ».

Cette espèce se distingue de la perce-neige par ses feuilles vertes et planes, souvent d'un nombre supérieur à deux et qui mesurent jusqu'à 15 mm. de largeur. En outre, ces feuilles sont ordinairement plus courtes que la tige. Cette dernière, un peu aplatie et trois fois angulaire, atteint jusqu'à 40 cm. de hauteur. Elle supporte une grande fleur, parfois deux, dont les dimensions varient entre 15 et 22 mm. Les sépales et les pétales qui constituent sa corolle sont, à peu de chose près, de forme, de grandeur et de couleur identiques. Ces pièces florales blanches, largement ovales, se terminent par une pointe obtuse, tachée de vert foncé ou de brun. Les anthères des étamines ne présentent aucun prolongement en alène et le sommet du style est épaisse en forme de massue.

Le fruit de *Leucojum*, comme celui de *Galanthus*, est une capsule plus ou moins ovale.

La perce-neige est une essence à caractère méditerranéen ; en dehors de l'Europe, on la trouve également en Asie. C'est un hôte des bois frais et des vergers. Si l'on rencontre cette espèce à l'état sauvage dans le midi de la France, dans la péninsule italienne et la Sicile (dans ces contrées, *Galanthus* nous offre de nombreuses variétés), en Suisse, par contre, c'est une fleur uniquement cultivée dans nos jardins d'agrément. Echappée de ces derniers, elle se neutralise assez facilement et parfois elle peut alors former, à proximité immédiate des habitations, d'impressionnantes colonies. C'est ainsi que les Lausannois peuvent l'admirer dans le Jorat en maints endroits. La station de la Fruitière Demides, près des Cullayes, est très certainement la plus belle et la plus connue.

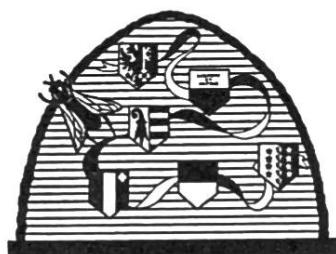
Il n'en est pas de même de la nivéole. Cette fleur, que l'on cultive tout autant que la perce-neige, et qui prospère également dans les bois et les prairies humides, est une plante bien de chez nous. C'est plutôt une montagnarde, dans tous les cas une magnifique fleur que le promeneur du dimanche ne dédaigne malheureusement pas de cueillir. On la trouve au pied du Jura : à Envy près de Romainmôtier, dans le vallon de St-Loup au-dessus de la Sarraz ; dans les Préalpes : à Panex sur Ollon, à la Combaz sous Sonchaux au-dessus de Villeneuve, dans les environs de Bex. Le long de la vallée d'Anzeindaz, elle monte jusqu'à l'altitude de 1570 m.

Du point de vue apicole, ces deux plantes sont très intéressantes car, au sortir de l'hiver, elles sont parmi les premières à s'épanouir. L'abeille trouve sur ces fleurs un pollen orange abondant. Comme les corolles sécrètent également du nectar (G. Bonnier a observé certains tissus riches en matières sucrées dans les environs de l'ovaire et sur les pétales), l'abeille rentre à domicile toujours lestée de magnifiques pelotes.

En passant, il est amusant de noter que le suc, tiré des bulbes de ces plantes et mélangé à du vinaigre, a été longtemps utilisé en pharmacie pour guérir le goître et les verrues. Je m'empresse de préciser que ce suc est vénéneux et ne peut être bu.

Pour les apiculteurs qui désirent agrémenter les plates-bandes de leur jardin avec ces délicates fleurs, je me permettrai encore de leur signaler qu'elles ne réclament, à part un peu d'humidité et d'ombre, aucun sol spécial. Les bulbes doivent être recouverts d'une couche de terre de quatre à cinq centimètres.

E. Rüegger



LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

† LOUIS RACINE 1887-1958

Le 19 novembre 1958, décédait subitement notre collègue et ami M. Louis Racine. Membre de la Société d'apiculture des Montagnes neuchâteloises depuis 1932, ancien président de section pendant 6 ans.

Durant ces deux législatures et pendant toute la période du rationnement, notre camarade fit preuve de beaucoup de compétence et se dévoua sans compter.

La tâche n'était pas facile à ce moment-là et nombreux sont les apiculteurs qui ont apprécié avec quel dévouement notre ami a su mener à bien la tâche qu'il avait acceptée.

D'une nature franche, avec lui, les demi-mesures n'existaient pas, tout le travail au sein du comité se faisait avec un grand plaisir et dans une franche camaraderie.

Nous garderons de cet ami, le meilleur des souvenirs. A son épouse et à ses enfants affligés, la section des Montagnes neuchâteloises réitère sa sincère sympathie.



Th. B.